

REPUBLIQUE DU TCHAD
MINISTERE DU PRODUCTION ET DE
LA TRANSFORMATION
SECRETARIAT GENERAL
SECRETARIAT GENERAL
COORDINATION NATIONALE DU SISAAP



UNITE - TRAVAIL – PROGRES

Draft Termes de Référence

**Elaboration du Plan National de Réponses en soutien aux
populations vulnérables**

(Décembre 2023)

I. Contexte et justification

Le Tchad, à l'instar des autres pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, réalise deux fois par an l'analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages, en utilisant l'outil Cadre Harmonisé d'identification des zones à risque et des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle.

L'analyse du Cadre Harmonisé se déroulera dans un contexte d'une campagne agropastorale 2023/2024 marquée par un démarrage normal à tardif selon les zones agro-écologiques du pays. Elle est caractérisée par une mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace ayant entraîné des séquences sèches de longues durées en juin et juillet et des précipitations modérées à fortes en août qui ont occasionné des inondations dans la plupart des localités de la zone agricole du pays notamment au Sila, Salamat, Ouaddaï, Batha, les deux Mayo Kebbi, Tandjilé, les deux Logones, Mandoul, Chari Baguirmi et à N'Djaména.

Ainsi, les perturbations de la campagne pluviale observées en début de campagne, leur caractère excédentaire dans certaines localités et les prévisions pluviométriques des services de la météorologie qui prévoient des séquences sèches moyennes à longues de 10 à plus de 15 jours dans les zones soudanienne et soudano sahélienne pourrait impacter négativement la vie des ménages et leurs moyens d'existence et les éventuelles anomalies de la campagne agropastorale en cours.

Sur la base des résultats découlant de l'analyse consensuelle de la situation alimentaire et nutritionnelle utilisant le cadre harmonisé de novembre prochain, le Gouvernement et ses partenaires élaborent chaque année un plan national de réponses en soutien aux populations vulnérables, afin d'atténuer les effets des chocs éventuels.

Le plan de réponses en soutien aux populations vulnérables face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle constitue un document cadre, d'orientation et de planification pour l'ensemble des acteurs impliqués dans le dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires, nutritionnelles et pastorales. Se basant sur l'estimation des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle, le PNR identifie les besoins, les évalue et définit les actions les plus appropriées pouvant atténuer les effets des situations d'insécurité alimentaire et nutritionnelle quelles que soient leur ampleur.

Dans le but de permettre aux différents acteurs impliqués dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de disposer à temps d'un document de réponse consensuel et de s'en inspirer pour l'élaboration de leurs projets d'actions en vue de mener au moment opportun le plaidoyer auprès des partenaires financiers, il est apparu nécessaire d'organiser un atelier

réunissant les principaux acteurs concernés immédiatement après la validation des résultats de l'analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle utilisant le cadre harmonisé par les instances nationales et régionales compétentes en la matière.

C'est dans ce cadre qu'un atelier regroupant les services pourvoyeurs d'information et les structures qui font les réponses sera organisé durant quatre (4) jours pour l'élaboration d'un plan de soutien aux populations identifiées selon les différentes phases de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

II. Objectifs

L'objectif global de cet atelier est d'élaborer un Plan National de réponses de manière participative et inclusive, afin que les populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle bénéficient des soutiens appropriés et les zones à risque des mesures de suivis rapprochés. Plus spécifiquement, il s'agit de :

- ✓ analyser les besoins d'assistance des populations vulnérables en rapport avec leur situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle et leurs facilités d'accéder au soutien;
- ✓ identifier et estimer les besoins des populations vulnérables face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- ✓ identifier, définir et planifier les actions pertinentes, cohérentes, réalistes et adaptées aux besoins des ménages en insécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- ✓ budgétiser les actions identifiées, bien adaptées aux besoins des populations et planifiées dans le plan de réponse;
- ✓ définir le mécanisme/mode d'estimation des bénéficiaires et des coûts de réalisation de chaque activité/action;
- ✓ proposer un système de coordination et de suivi-évaluation de la mise en œuvre du plan tout en précisant le rôle et la responsabilité de chaque acteur impliqué ;
- ✓ Identifier et budgétiser des actions clés pour la mobilisation des ressources, le suivi évaluation et la capitalisation du plan.

III. Résultats attendus

A l'issue de cet atelier, il est attendu un document de planification élaboré de façon participative, qui vise à soutenir des populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Les résultats attendus, prenant en compte les insuffisances des plans de réponse précédents ainsi que toutes les exigences et conditions de succès, sont :

- les populations vulnérables face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle sont dénombrées et caractérisées ;

- les besoins des populations vulnérables face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle sont identifiés et estimés;
- les actions pertinentes, cohérentes, réalistes et adaptées aux besoins des ménages en insécurité alimentaire et nutritionnelle sont identifiées, planifiées et budgétisées;
- les modalités en vue de faciliter aux populations cibles leur accès à une meilleure alimentation et le renforcement de leurs moyens d'existence sont définies;
- la vision du Plan de soutien aux populations vulnérables face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, son but et sa finalité sont clairement définis;
- le dispositif de mise en œuvre du plan, précisant le rôle et les responsabilités des principaux acteurs par activité ou action, est clairement établi ;
- un système de coordination, de suivi-évaluation et de capitalisation de la mise en œuvre du plan est proposé ;
- L'identification et la budgétisation des actions clés pour la mobilisation des ressources, le suivi évaluation et la capitalisation du plan de réponse est faite.

IV. Méthodologie

Les travaux pour l'élaboration du Plan National de Réponse se dérouleront en plénière et en groupes. En plénière, seront présentées la synthèse des résultats, les conclusions et les recommandations de l'atelier d'analyse de la situation alimentaire, nutritionnelle et pastorale du Cadre Harmonisé de novembre 2023. Les actions prioritaires à mener en fonction des populations cibles seront également présentées, examinées et définies. A la suite des échanges en plénière, de groupes de travail seront constitués, sur la base d'une classification des populations vulnérables identifiées et des spécificités des actions priorités retenues.

Les groupes de travail auront à élaborer pour les populations cibles et les actions préconisées une planification intégrant le nombre des bénéficiaires, l'estimation des besoins et la budgétisation des actions. Les résultats des travaux de groupes seront restitués en plénière et feront l'objet d'une adoption par les participants. Le Plan National de Réponse sera la résultante de travaux de différents groupes et fera l'objet d'une adoption par la plénière. Le PNR ainsi élaboré sera soumis d'abord à l'appréciation du comité technique du CASAGC, ensuite à l'approbation du HCNSA/GC et constituera le document de référence pour toutes les interventions en matière de sécurité alimentaire, de nutrition et de pastoralisme.

V. Organisation pratique de la retraite

5.1. Durée et lieu de la retraite

La retraite aura lieu au courant de décembre 2023, sous forme d'un atelier à Mara ou à Douguia.

5.2. Participants

Les participants à la retraite pour l'élaboration du Plan National de Réponses en soutien aux populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle, sont issus des Institutions de l'Etat, des Partenaires Techniques et Financiers, des ONGs et des Organisations des Producteurs impliquées dans le dispositif en leur qualité de pourvoyeurs d'information ou des structures de réponse.

Ces institutions sont invitées à désigner leurs représentants ayant des expériences avérées dans les domaines de: (i) analyse de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et du bétail, (iii) analyse de moyens d'existence, (iii) prévention et gestion des crises alimentaires, nutritionnelles et pastorales, (iv) planification, management et suivi évaluation de projets.

Liste indicative des participants

	Institutions	Nombre de participants
01	Agence Nationale de Développement Rural (ANADER)	1
02	Direction d'Appui et de Sécurisation des Systèmes Pastoraux (DASSP)	2
03	Direction de l'Action Sociale (DAS)	1
04	Direction des Etudes, Statistiques, Programmation et Archives (DESPA)	1
05	Direction de la Nutrition (DNTA)	2
06	Direction de la Protection Civile (DPC)	1
07	Direction de la Production et des Statistiques Agricoles (DPSA)	2
08	Direction de la Solidarité Nationale	1
09	Office National de Sécurité Alimentaire (ONASA)	2
10	CONACILSS	1
11	Cellule des Filets Sociaux	1
12	Cluster Sécurité Alimentaire	1
13	Cluster CASH & Voucher	1
14	Cluster Nutrition	1
15	FAO	2
16	PAM	2
17	FEWS NET	1
18	OXFAM Intermon	1
19	ACF	1
20	CARE	1
21	Croix Rouge Tchad	1
22	UNICEF	2
23	SISAAP	6
	TOTAL	34

VI. Budget détaillé

N°	Désignation	Unité	Qtité totale	Coût unitaire (FCFA)	Coût total (FCFA)
1	Location grande salle	Salle-jour	6x1	100 000	600 000
2	Location de deux petites salles	Salle-jour	2x3	50 000	300 000
3	Fournitures	Kit	35 pers	3 000	105 000
4	Pause-Café et déjeuner	Unité	35pers*5jrs	17 500	3 062 500
5	Eau minérale	Personne	35pers*5jrs	1 500	262 500
6	Frais de séjour des participants venant de N'Djamena	Homme-jour	17pers*5jrs	40 000	3 400 000
7	Frais de séjour décrétés	Homme-jour	3pers*5jrs	50 000	750 000
8	Personnes d'appui	Homme-jour	3pers*5jrs	20 000	300 000
9	Frais carburant véhicule de liaison	Forfait	2	75 000	150 000
10	Frais de mission chauffeur	Homme-Jour	1pers*5jrs	30 000	150 000
11	Location de bus	Jour	2	100 000	200 000
	Total				9 280 000

Arrêté le présent budget estimatif de **neuf millions deux cent quatre-vingt mille (9 280 000)** Francs CFA.